

**Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 septembre 2018**

La Rivière

**Allocutions de bienvenue**

Monsieur **Guy Charron** introduit l'Assemblée Générale et remercie l'assemblée de sa participation. Il salue Mr Michel Savin, sénateur de l'Isère, Mr Fabien Mulyk, vice-président du Département délégué à la forêt et filière bois, Mr Bernard Perazio, vice-président du Département chargé de la voirie, Mr Roger Villien, président de l'Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes et Mr Jean-Claude Darlet, président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Il remercie Mr Robert Alleyron-Biron, maire de La Rivière, pour son accueil et son investissement pour la filière forêt-bois.



La parole est donnée à Mr Robert Alleyron-Biron qui souligne la volonté de sa commune d'être pionnière en matière d'initiatives liées à la filière forêt-bois. Il rappelle que sur 1845 ha de forêt sur le périmètre communal, 500ha sont de la forêt communale et 354ha composent l'ENS des Ecouges.

**Approbation du procès-verbal de l'AG du 17 juin 2017**

Le procès-verbal de la précédente a été envoyé à tous les adhérents par voie électronique. Son approbation est soumise au vote puis adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

**Rapport moral**

Monsieur le Président Guy Charron présente son rapport moral. Il souligne tout l'intérêt porté par les collectivités à la filière forêt/bois au travers des 140 adhérents et se réjouit tout particulièrement de l'investissement des communautés de communes de plus en plus nombreuses à adhérer.

Il rappelle le contexte politique chargé de 2017 avec notamment la construction du Programme Régional Forêt-Bois, déclinaison du Programme Régional Forêt-Bois, et pointe l'investissement des élus des Communes Forestières afin de défendre les intérêts forestiers au sein de ces différentes commissions.

L'élu, à la fois propriétaire forestier, aménageur du territoire et maître d'ouvrage joue un rôle décisif essentiel afin d'impacter favorablement le développement de la filière. Guy Charron replace le rôle des élus au sein du tissu d'acteurs de la filière forêt/bois tous liés et complémentaires.

Il dresse un rapide panorama des enjeux actuels et points de préoccupations à considérer pour garantir un développement équilibré à la filière : mobilisation de plus de bois pour alimenter la filière de transformation, développement des circuits courts d'approvisionnement, meilleure prise en compte de l'enjeu social de la forêt... Il souligne là tout le rôle des Communes Forestières, acteur et interlocuteur incontournable auprès des différentes instances pour valoriser les forêts et mobiliser du bois et particulièrement l'ONF, gestionnaire des forêts communales. Malgré l'attachement des communes forestières au Régime Forestier, Guy Charron souligne les inquiétudes qui planent à l'aube du renouvellement du Contrat d'Objectifs et Performance 2021-2026.

### **Rapport d'activités**

Clara Rougier présente le rapport d'activités 2017 :

- 5 formations effectuées sur 5 thématiques différentes. 103 élus formés
- Diffusion de 4 lettres d'information d'une quinzaine de pages
- Accompagnement et suivi des stratégies forestières territoriales
- Représentation des adhérents au sein des différentes instances thématiques : CDFCS, CDPENAF, CDAF...
- Organisation de réunion d'échange entre ONF, scieurs et élus

### **Approbation des comptes de l'exercice 2016**

L'exercice 2017 se clôture en bénéfice à + 2 849€.

L'affectation du résultat de +2 849 € est proposé au report à nouveau. L'affectation du résultat et du compte de résultat 2017 sont proposés au vote et adoptés à l'unanimité.

### **Actualités politiques**

- **Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes et Fédération Nationale des Communes Forestières**

Monsieur **Roger Villien**, président de l'Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes, revient sur les actualités politiques forestières régionales et nationales.

Il commence par aborder la situation financière inquiétante de l'ONF et annonce la rupture récente de la convention qui unissait les Communes forestières et l'ONF au niveau national. Il rappelle que les Communes forestières ne remettent pas en cause l'ONF et les services rendus aux communes mais alerte sur le fait que les communes n'accepteront pas une nouvelle augmentation des frais de gestion.

**Mr Jean-Yves Bouvet**, directeur de l'agence ONF Isère, rappelle que l'ONF rend une multitude de services outre l'exploitation forestière pure et dure (accueil du public, protection des milieux, biodiversité...) ce qui explique des frais de gestion plus élevés que dans le privé. Il expose les coupes budgétaires de qui ont pour conséquence directe le gel de postes de terrains. Ce maillage territorial est pourtant indispensable pour garantir une qualité de service. Il annonce la volonté du ministère de mettre l'ONF en concurrence et menace de couper le versement compensateur cédé à l'ONF annuellement. Si ce versement est coupé, ce sont les communes qui devront payer la différence.

Mr les co-présidents du syndicat des scieurs Auvergne-Rhône-Alpes, **Mr Frédéric Blanc et Mr Stéphane Eymard**, déplorent l'augmentation des contraintes d'exploitation en forêt communale. Il est rappelé qu'il y a 10 ans, leur approvisionnement provenait aux 2/3 des forêts publiques. Aujourd'hui, il ne s'agit plus que de 20%.

**Mr Pierre Buisson** souligne la volonté de quelques communes ayant fait des investissements pour la forêt qui permettent aujourd'hui d'y mobiliser du bois et d'accueillir le public. La mobilisation doit être collective pour continuer à contribuer au développement de la filière forêt-bois. Pour illustrer ce constat, **Mr Guy Charron** rappelle que dans certaines communes, jusqu'à 80% des recettes de ventes de bois sont réinvestis dans des travaux et marque l'importance de la notion « d'intérêt général ».

**Mr Albert Raymond**, président de l'Union des Forestiers Privés de l'Isère, intervient en soulignant les préoccupations communes forêt publique et forêt privée.

De la même manière, **Mr Jean-Claude Darlet**, président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère, insiste sur la complémentarité entre monde agricole et forestier et la nécessité de travailler ensemble.

Mr **Jean-Claude Sarter**, président du CIBC, rappelle que la filière forêt-bois doit être inscrite dans un projet de territoire à l'image de la future AOC Bois de Chartreuse. Il appelle les communes à jouer leur rôle de prescripteur auprès de leurs habitants pour stimuler la demande en construction bois et sensibiliser à l'usage du bois local.

- **Actualités du Département de l'Isère**

La parole est donnée à Mr **Fabien Mulyk** pour le Département de l'Isère. Le Département consacre un peu plus de 800 k€ par an à la forêt (492 k€ en investissements et 337 k€ en fonctionnement), budget légèrement revu à la baisse pour l'année en cours. Il rappelle toute l'importance de travailler sur la question de la formation pour trouver du personnel qualifié, sur l'avancement du schéma de desserte ainsi que sur le maintien d'une culture « forêt » des élus.

- **Actualités du Sénat**

Mr Michel Savin prend la parole pour un point d'actualité du groupe forêt-bois du Sénat. Il évoque la question de la mise en concurrence de l'ONF et le coût important de la gestion des forêts pour les communes et appuie le rôle de l'Association des communes forestières pour faire remonter la voix des communes auprès du Sénat.

- **Comité paritaire forestiers-chasseurs**

Ce comité a été créé début 2018 suite à la LAAF de 2014. Il a pour but de maintenir la discussion entre chasseurs et forestiers pour rétablir l'équilibre forêt-gibier. Cette problématique est de plus en plus préoccupante dans de nombreux départements et nuit au renouvellement de la forêt. La chasse est la solution principale pour réguler les populations de gibier mais il est rappelé que les bracelets coûtent chers et que l'image des chasseurs est très mauvaise auprès du public.